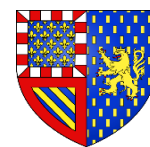




Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité de Saône et Loire CD71
122, rue Jean Moulin 71100 Chalon sur Saône



CIRCULAIRE

CHAMPIONNAT DE SAONE ET LOIRE 2024

(DM) DOUBLETTE MIXTE

Date : 20 et 21 Avril 2024
Association Organisatrice : St GERMAIN du PLAIN
Lieu : Place du champ de foire
Début de la Compétition : 8h30
Reprise lendemain : 8h30
Délégué du Comité : Mr BONNEMAISON.gilles

But:

Qualifier les participants au 1/8 de finale
au championnat de Saone et Loire

Attribuer le titre départemental et qualifier l'équipe championne, au championnat
de France qui aura lieu à St FLOUR (15) les 29 et 30 juin 2024

Dans la suite du classement, qualifier X équipes au championnat régional BFC
qui aura lieu à SALINS les BAINS (39) le 18 Mai 2024

Modalités d'engagement :

* Participation aux frais d'inscription : 5 € par joueur (règlement sur facture récapitulative).

Au moyen de Gestion Concours

* Ou joindre impérativement les bordereaux d'engagements : cd71@petanque.fr

Date limite d'engagement: **vendredi 12/04/2024**

Lundi 15/04/2024: diffusion aux clubs pour vérifications, corrections et oubli si besoin.

Ces dernières seront acceptées Jusqu'au 17/04/2024 À 12h00.

Tirage Jeudi 18/04/2024 Mise en ligne en fin de journée

ATTENTION :

Ce Concours qualificatif est réservé uniquement aux **joueurs seniors**

Un joueur hors union européenne est admis par équipe.

Un seul joueur muté hors département par équipe.

Tenue réglementaire obligatoire. https://ffpjp.org/portail/images/pdf/2020/TENUES_2020.pdf

Tout joueur inscrit pour participer à une compétition qualificative ou au championnat Départemental ou Régional absent le jour de cette compétition devra au plus tard dans les quatre jours qui suivent le début de la compétition fournir un document écrit justifiant de son indisponibilité et du caractère non prévisible de celle-ci.

En cas d'absence injustifiée ou dont la justification est manifestement inappropriée interdiction de participer à la même épreuve pour l'édition suivante.

Tous les participants devront respecter les règles sanitaires en vigueur à la date de la compétition



